

# PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

1147

Le 25 Mai 2012

à 04 heures 31

est né(e) <sup>(1)</sup> Andreas VANDAMME

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1<sup>re</sup> partie)

2<sup>nde</sup> partie

(2)

du sexe Masculin

à Saint-Nom-la-Bretèche  
(Val de Marne)

(2)

reconnu(e) <sup>(3)</sup> le 18 avril 2012 à  
Brie-Comte-Robert (Seine-et-  
Marne)  
par la mère

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales <sup>(4)</sup>

29 Mai 2012



Aurélie HELGEN

L'officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... »

(2) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... »

(3) Preciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère », « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

**ÉPOUSE ou MÈRE**

Prénoms Aurélie, Stéphanie

Nom <sup>(1)</sup> VANDAMME

(1<sup>re</sup> partie

2<sup>nde</sup> partie

)<sup>(2)</sup>

Née le 11 juillet 1980  
à 11 heures 55  
à MEUN (Seine et Marne)

de <sup>(2)</sup> Michel VANDAMME

et de <sup>(2)</sup> Françoise GARCIA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1361

le <sup>(3)</sup> 12 juin 2012

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil <sup>Signature</sup> délégué



à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil  
Sceau